



Commission Départementale d'Arbitrage

REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2022

Procès-Verbal N° 01 / 2022-2023

PRESIDENT : Benoit ROUTHE

PRESENTS : Mohamed AJOUN, Damien BONNAL, Philippe BOU, Jean-Michel LEROY, Pierre NOURRY, Gérard ROQUES, Patrick SALOMON, Claude VIDAL

ABSENTS EXCUSES : Christian ALQUIER, Steven ARTIERES, Anthony BAUDY, Didier CAMPREDON, Axel CAUSSIGNAC, Rui FERREIRA, Philippe LASSERRE

.....

Ouverture de la réunion par le Président Benoit ROUTHE à 18h15.

➤ Validation des Arbitres Stagiaires de la Saison 2021-2022 :

Suite au test théorique et après observation sur le terrain, la Commission décide de titulariser les arbitres suivants pour la Saison 2022-2023 :

- ANGERS Bertrand (548297 ENT.S. GOUTRENS MAYRAN)
- BASTIDE Christophe (523366 ST LAURENT LA CANOURGUE)
- BERTRAND Kévin (551548 JS LEVEZOU FOOT)
- BOUNHOL Gaétan (554415 ENT. SALLES CURAN/CURAN)
- BYTYQI Astrit (561143 MONTBAZENS/RIGNAC)
- CARCENAC Noa (552063 ESPOIR FOOTBALL CLUB 88)
- CHOCCRON Samuel (519088 AVO DE BOZOULS)
- COURTIAL Lucas (503091 SO MILLAU)
- DECOBERT Benjamin (552544 ENT. CAMPUAC GOLINHAC)
- DI FEDERICO Alexandre (503091 SO MILLAU)
- DOSTAL Ilona (532060 ST SERNIN)
- DUARTE Nicolas (506080 US ESPALION)
- EL KACHAAI Wassim (523366 ST LAURENT LA CANOURGUE)
- FERNANDES Corentin (505909 RODEZ AVEYRON F.)
- FERRAND Dimitri (525716 US COLOMBIES)
- GAL Yannick (590280 AS DE BOUILLAC)
- GAYRARD Anouck (506103 FC NAUCELLOIS)
- GOMBERT Justin (505909 RODEZ AVEYRON F.)
- GUINEBRETIERE Geoffrey (551548 JS LEVEZOU FOOT)
- HVOROSTYANOV Pyotr (550055 JS BASSIN AVEYRON)
- LOUBATIERES David (551413 US PAYS ALZUREEN)
- MILHAU David (554494 JS RANCE ET ROUGIER)
- MOHAMED AL HASHEM Ahlam (533661 US TOURNEMIRE-ROQUEFORT)
- MORISSET Mathéo (560830 OUEST AVEYRON FOOTBALL)
- PINEL Mickael (582635 FC SOURCES DE L'AVEYRON)
- PLESSIX Dorian (563700 FC DE MONTRODAT)
- RUS Quentin (551547 FOOT VALLON)
- THERONDEL Denis (552063 ESPOIR FOOTBALL CLUB 88)

Suite à un nombre insuffisant de matchs, la Commission décide de ne pas titulariser les arbitres suivants, qui restent donc Arbitres Stagiaires pour la Saison 2022-2023 :

- AGDAY Nassim (550055 JS BASSIN AVEYRON)
- BORGES DE ARAUJO Paulo (518154 AS D'AGUESSAC)
- BERGOUNHON Cyril (582635 FC SOURCES DE L'AVEYRON)
- CHARRIE Sébastien (520604 AS ST GENIEZ D'OLT)
- FRUTUOZO Johanna (518154 AS D'AGUESSAC)
- GABEN Jocelyn (550228 PARELOUP CEOR FC)
- HOUMADI Anfane (506037 ET.S. COMBES)
- NICOLAS Matthieu (506080 US ESPALION)
- SOILIHY Adam (524089 FC MONASTERIEN)
- TRIADOU Lola (519088 AVO DE BOZOULS)

➤ Arbitres officiels n'ayant pas fait le quota de matchs pour la Saison 2021-2022 :

Ci-dessous la liste des arbitres qui ne couvrent pas leur club pour la Saison 2021-2022 car n'ayant pas fait le quota de match prévu par l'Article 34 du Statut de l'Arbitrage :

1. Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixés pour tous les Districts d'une Ligue régionale par le Comité de Direction de celle-ci sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage. Il peut être réduit prorata temporis pour les arbitres stagiaires.

2. Si, au 15 juin, un arbitre n'a pas satisfait à ses obligations, il ne couvre pas son club pour la saison en cours. S'il n'a pas satisfait à l'obligation du nombre de matchs la saison suivante, il est considéré comme ne faisant plus partie du corps arbitral, sauf raison, notamment médicale, retenue par la Commission compétente du Statut de l'Arbitrage sur demande de l'arbitre.

- ALI Fadhuil (550055 JS BASSIN AVEYRON)
- BACAR Ambdillah (506037 ET.S. COMBES)
- BOURSIER Dorian (551547 FOOT VALLON)
- EL BOUTI Mohamed (542428 US PENCHOT LIVINHAC)
- LOPEZ Raphael (552063 ESPOIR FOOTBALL CLUB 88)
- PINSON Côme (541255 FC ST GEORGES DE LUCENZON)
- RANCHER Claude (529294 US CREISSELS)
- RICARDO Alexis (542428 US PENCHOT LIVINHAC)
- SOULAIMANA Abdourazakou (553914 US LARZAC VALLEE)
- VIEILLECAZES Jean-Marc (546969 FC AUBRAC 88)

➤ Stage de rentrée du 03 septembre 2022 et stage de rattrapage du 25 septembre 2022 :

78 arbitres de l'Aveyron et de Lozère étaient présents lors du stage du samedi 03 septembre 2022 au Siège du District Aveyron Football. Après l'accueil, les arbitres ont effectué le traditionnel test physique sur le terrain synthétique de la Roque et s'en est suivi le test théorique au Club House du club d'Onet le Château.

Après une courte pause, Guillaume BOUSCAL est intervenu pour parler de la société NUTERGIA et présenter aux arbitres les produits pour l'effort et la récupération.

Mohamed AJOUN est intervenu par la suite pour parler de VIASANTE et notamment des gestes de premiers secours avec une démonstration sur l'utilisation d'un défibrillateur. Plusieurs dates seront proposées pour une formation plus complète.

L'UNAF était représentée par Philippe VITAL. Une vidéo de présentation a été diffusée aux arbitres, suivie d'un discours.

Après ces interventions, Benoit ROUTHE, Président de la CDA a pris la parole et a donné comme consignes aux arbitres d'être moins indulgents et de sanctionner les incivilités (agressions verbales et/ou physiques et contestations). Les arbitres seront équipés de survêtements fournis par le partenaire TDSC qui sera exigé lors des rencontres officielles et des rassemblements qu'organiserait la CDA.

14 arbitres étaient présents pour le stage de rattrapage du dimanche 25 septembre 2022 au siège du District Aveyron Football.

Une deuxième session de rattrapage est prévue à l'Antenne de Lozère le samedi 12 novembre 2022.

Une troisième session de rattrapage pourra être envisagée selon le nombre d'arbitres absents lors des différents stages.

La CDA remercie chaleureusement la société NUTERGIA, l'agence VIASANTE et l'UNAF pour l'investissement et leur soutien pour les arbitres.

➤ Formations :

Des réunions de secteurs sont prévues à Rignac le 03 mars 2023 et à Séverac-le-Château le 10 mars 2023.

Il sera proposé une formation Arbitre-Assistant. Une date sera communiquée aux arbitres ultérieurement.

Benoit ROUTHE et Patrick SALOMON sont intervenus le 26 août 2022 au club de St-Affrique sur l'arbitrage. Ce type d'intervention peut être renouvelé pour les clubs qui en feront la demande auprès de la CDA.

➤ Formation Initiale en Arbitrage (FIA) :

Deux FIA sont programmées les :

- 22, 23 et 29 octobre 2022 au siège du District Aveyron Football
- 11, 12 et 13 novembre 2022 à l'Antenne de Lozère

Dans le cadre du développement de l'arbitrage féminin, il a été décidé par le Comité Directeur sur proposition de la CDA de **prendre en charge les frais de la formation** sous certaines conditions pour la saison en cours.

➤ Effectif pour la Saison 2022-2023 :

Au 30 septembre 2022, le District compte 11 arbitres régionaux et 98 arbitres districts désignables pour l'Aveyron. La Lozère compte 1 arbitre fédéral, 4 arbitres régionaux et 18 arbitres districts désignables.

L'Arbitre YAVUZ Deniz, candidat Jeune Arbitre Ligue, a été remis à disposition du District.

L'Arbitre DI FEDERICO Alexandre est parti en fin de Saison 2021-2022 dans le District de l'Aude (Ligue de Football d'Occitanie).

L'Arbitre FERNANDES Corentin est en partance pour le District de la Loire (Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football).

Ci-dessous la liste des arbitres ayant arrêté ou n'ayant pas repris leur activité (*y compris ceux n'étant pas à jour dans les dossiers médicaux*) :

AGDAY Nassim, BACAR Ambdillah, BASTIDE Christophe, BERGOUNHON Cyril, BLANC Christophe, BORGES DE ARAUJO Paulo, BOUNHOL Gaétan, BRUNEL Bastien, CHOCRON Samuel, COSTES Hervé, DESCHAND Sébastien, EL BOUTI Mohamed, FRUTUOZO Johanna, GAL Yannick, GUINEBRETIERE Geoffrey, LASSERRE Philippe, LAZAR Frédéric, NICOLAS Matthieu, QUIBEL Michaël, RANCHER Claude, RIGAUD Luc, ROMERO Jérôme, SOILIHY Adam, SOUIHI EP MEJRI Yathreb, SOULAIMANA Abdourazakou, TRIADOU Lola.

La Commission note et accepte la demande d'année sabbatique de DUARTE Alexandre.

➤ Organisation de la CDA :

Thomas GOSSMANN qui était en charge du secrétariat de la Commission étant parti pour un nouveau poste de Conseiller Technique Départemental en Arbitrage pour le District du Maine-et-Loire, c'est donc Damien BONNAL qui prendra en charge le secrétariat.

- Désignations :

Philippe BOU est toujours en charge des désignations avec Jean-Michel LEROY. Damien BONNAL étant en charge du secrétariat et n'ayant plus la possibilité de faire les désignations des jeunes arbitres, la CDA recherche une personne volontaire ayant du temps à consacrer pour cette tâche.

La CDA rappelle aux arbitres de bien suivre le protocole de communication pour toute demande en ce qui concerne les désignations et d'éviter d'appeler les membres concernés. Il en est de même pour le numéro d'urgence qui est uniquement à partir du vendredi 18h00 pour les désignations du week-end.

- Observations :

Pierre NOURRY est toujours en charge des désignations des observateurs avec Philippe LASSERRE.

➤ Convention d'échanges d'arbitres :

Une convention d'échanges d'arbitres a été signée entre le District de l'Aveyron et le District du Lot. Cette convention porte sur les championnats de D1, D2 et les championnats jeunes.

Une convention d'échanges d'arbitres est en cours de validation avec le District du Tarn pour les championnats de D1.

➤ Ethique :

Il a été décidé par les membres de la CDA que tout arbitre ne répondant pas aux messages seront sanctionnés dans un premier temps d'un avertissement et en cas de récidive, le club d'appartenance de l'arbitre sera sanctionné par une amende financière de 55€.

Tout arbitre ayant une indisponibilité de dernière minute devra fournir un justificatif sous peine d'une sanction financière auprès de son club. Il ne sera pas remplacé pour les championnats de D3 et de D4.

➤ Points divers :

Les frais kilométriques des officiels ont été revalorisé à 0,446€ au lieu de 0,401€.

Au vu du calendrier, il est possible que des arbitres officiels soient désignés lors de certaines journées dans le championnat de D5 au cours de la Saison (*sous réserves de disponibilités des arbitres*).

Fin de réunion 22h.

Prochaine réunion sur convocation.

Le président,
Benoit ROUTHÉ

Le secrétaire,
Damien BONNAL

